L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 JUILLET 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LIMET, [illegible]

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $24; par semestre, $12; par trimestre, $6. [illegible]

EDITION SI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi:

Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 30 JUILLET.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:

HORATIO SEYMOUR,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:

FRANK P. BLAIR,

DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:

EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Feliciana.

ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:

JAMES P. FRERET, de Jefferson.

JUGE J. M. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:

1er District Congressionnel..........A. SAMBOLA.
2me ".......... M. R. BRADY.
3me ".......... A. S. HERRON.
4me ".......... A. DeBLANC.
5me ".......... R. D. COLEMAN.

Remplaçants:

1er District Congressionnel..........T. P. SHERBURNE.
2me ".......... GEO. W. RACE.
3me ".......... J. H. KENNARD.
4me ".......... E. N. CULLUM.
5me ".......... W. F. BLACKMAN. / J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co, à 10 heures, à leur salle d'encan—Vente [illegible] à trois mois de crédit, de 250 pièces de drap, [illegible], de cachemir, édredon, castor, whitney, moskovna, &c, et lainages.

Par J. Roger & Co, à leur salle d'encan—350 caisses de bottes, souliers et brodequins, 100 douzaines chapeaux pour hommes et enfants.

Par C. de Fériet, à 11 heures, à sa salle d'encan—Une magnifique suite de 750 pieds. Aussi, un lot d'assorts de cachalots et de pastilles de Ross, du blanc et du rouge.

Par Montgomery, Sree & Co, à leur salle de vente, rue du Camp—Meubles et ustensiles de cuisine. Et aussi au [illegible] de F. Lénor, rue Gravier: magnifiques chevaux, mulets, vaches laitières, buggies, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 81 de la rue de Chartres—Habillements fins de coton, lingerie de messieurs et chapeaux.

Par Hale, Nelson & Co, au No 21 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et "notions"; chapeaux.

[illegible]

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

Nous rendrons compte demain de la distribution des prix qui a eu lieu hier soir au Collège de l'Immaculée Conception, ainsi que de la soirée musicale et littéraire donnée au Foyer de l'Opéra par les élèves de l'Institut St-Charles.

Un nouveau mode d'élection.

Nos dépêches d'hier contenaient le paragraphe suivant extrait du *Star* de Washington:

"Les membres du Sud au Congrès dans une dernière réunion, en conférence avec les républicains d'ici, décidé qu'il vaut mieux que les électeurs présidentiels, dans les Etats réorganisés, soient choisis par leurs législatures respectives, de la même manière que dans la Caroline du Sud. Cela, soutient-on, dissipera toutes les craintes de troubles et de fraudes, qu'on a pu concevoir.

On pense que ces vues seront adoptées par les Législatures qui ont le pouvoir de décider la question."

Voilà un paragraphe qui en dit plus qu'il n'est gros.

Nous sommes bien aises d'apprendre que les soi-disant représentants du Sud à Washington ont assez de perspicacité pour comprendre que les candidatures présidentielles radicales n'ont aucune chance d'être ratifiées dans le Sud par le scrutin populaire. C'est là un aveu catégorique qu'il est bon d'enregistrer. Les carpet-baggers et leurs compères savent fort bien qu'ils n'ont chance le pouvoir que par surprise, et ils sentent si bien que ce pouvoir leur échapperait à la première élection loyalement tenue, qu'ils s'ingénient à faire tout un arsenal de lois pour prévenir ce résultat. Le caucus des soi-disant mandataires du Sud à Washington a pensé qu'il n'en coûterait pas beaucoup plus aux législatures complaisantes de leurs Etats respectifs, de voter une loi additionnelle pour assurer l'élection présidentielle. De là la recommandation relatée plus haut.

Les radicaux ont la majorité dans presque toutes les Législatures du Sud; aussi, voyant que les affranchis désabusés commencent à s'éloigner d'eux, et convaincus que la majorité leur fera défaut au scrutin populaire, ils ne trouvent rien de mieux que de faire élire les électeurs présidentiels par les Législatures.

Avec une hypocrisie qui met le comble à leur impudence, ils invoquent l'exemple de la Caroline du Sud, qui est le seul des Etats de l'Union où ce mode de nomination des électeurs ait jamais été usité. Il est bien vrai que l'article 2 de la Constitution des Etats-Unis porte que "chaque Etat nommera, *suivant le mode qui sera prescrit par sa Législature*, un nombre d'électeurs, &c.", et que la Caroline du Sud avait adopté le mode de faire nommer les électeurs par sa Législature. Mais on a toujours regardé cet Etat comme interprétation de la Constitution. Interprétation qui est contraire à l'esprit, si bien, même à la lettre de la clause dont il s'agit. Le texte dit, en effet, "chaque Etat nommera," et la Législature n'est pas l'Etat. On pourrait prétendre avec tout autant de raison que la Législature peut donner au gouverneur ou à tout autre citoyen le pouvoir de choisir les électeurs présidentiels, ce qui serait une singulière perversion de la doctrine de la souveraineté populaire.

A un autre point de vue, il y aurait quelque chose de profondément immoral et inique à voir une Législature changer le mode actuel de nomination des électeurs pour s'attribuer le droit de les choisir.

Les membres de cette Législature n'ont pas été élus en vue de l'élection présidentielle, et, en s'arrogeant les pouvoirs qui ne leur ont pas été délégués par le peuple, ils commettraient un véritable escamotage de la souveraineté populaire. S'ils changeaient la loi actuelle et s'ils se décidaient à adopter la mesure proposée, ils devraient, suivant tous les principes parlementaires, en retarder l'application jusqu'après l'élection d'une nouvelle Législature nommée par le peuple avec connaissance de cause. Mais les principes et l'équité sont le moindre souci de nos radicaux, et nous ne devrons pas nous étonner de les voir suivre aveuglément le conseil qui leur est adressé de Washington et enlever au peuple de la Louisiane le droit de participer à l'élection présidentielle. Reste à savoir ce que pensera le peuple du Nord de ce nouveau tour de passe-passe de nos prestidigitateurs politiques. Nous doutons qu'il pousse la patience jusqu'à laisser l'élection présidentielle à la merci des carpet baggers.

EXCURSION A BON MARCHÉ.—Nous appelons l'attention des personnes désireuses de faire une excursion à bon marché sur l'annonce du chemin de fer de Jackson. On peut obtenir des billets d'aller et retour à moitié prix pour Louisville, avec faculté de visiter les fameuses Caves Mammouth du Kentucky, une des merveilles du Nouveau Monde, pour Lynchburg, avec faculté de s'arrêter aux montagnes Lookout, aux sources de Tuka, à Knoxville, à Bristol, etc. Les billets complets pour l'excursion ne coûtent que $43 50. Voir l'annonce et s'adresser au bureau rue du Camp, sous le City Hotel pour plus amples renseignements.

La Loi sur les Impressions Publiques.

Voici le texte des principales clauses de la loi récemment votée par la Législature et déjà mise en vigueur par un avis du gouverneur adressé au maire, au shérif et aux greffiers des Cours d'avoir à envoyer leurs publications et annonces au journal *The Republican*, choisi par le triumvirat comme journal officiel.

UN ACTE RELATIF AUX IMPRESSIONS PUBLIQUES.

Section 1. *Il est décrété &c.*: Que le gouverneur, le lieutenant-gouverneur, et le président de la Chambre des Représentants, ou une majorité d'entre eux, sont autorisés à et chargés de *faire un contrat* avec telle personne qu'ils jugeront convenable *dans l'intérêt de l'Etat* pour faire et exécuter toutes les impressions et publications de quelque nature que ce soit et qui seront nécessaires pour l'usage des deux Chambres de l'Assemblée générale, pour les départements exécutifs de l'Etat et pour la Cour Suprême. La dite personne s'engageant à faire et à exécuter les dites impressions ainsi qu'il est prescrit dans cet acte, sera, pour les désignations à y faire, appelé Imprimeur d'Etat, et la durée, les dispositions et conditions du contrat fait avec lui seront comme il est ci-après établi. Le journal dans lequel il publiera les compte-rendus journaliers des deux Chambres de l'Assemblée générale, les lois de l'Etat et autres matières officielles comme il est ci-après prescrit, sera connu et désigné comme le journal officiel de l'Etat.

Sec. 2. Ce dit contrat sera conclu pour la durée de l'existence de la présente assemblée générale, et jusqu'à ce qu'un autre contrat soit conclu, comme il est statué dans cet acte ou ailleurs.

(Les sections 3 à 8 sont relatives aux fonctions de l'Imprimeur d'Etat et n'offrent pas d'intérêt.)

Sec. 9. L'imprimeur d'Etat recevra $16 00 pour chaque lot de 300 journaux livrés au Secrétaire d'Etat, comme il est dit dans la section précédente.

Sec. 10. Toutes les impressions pour l'Etat ou pour tous les départements du gouvernement d'Etat, ou pour la Cour Suprême, ou pour la corporation de la Nouvelle-Orléans, seront faites par l'imprimeur d'Etat qui les exécutera suivant les spécifications, et aux prix établis dans les items suivants:

(Nous passons le détail des prix d'imprimerie qui n'auraient pas de signification pour nos lecteurs, ils sont calculés de façon à donner un très gros bénéfice à l'imprimeur.)

Item septième. Pour toutes les matières publiées dans le journal officiel conformément aux dispositions de cet acte, l'imprimeur d'Etat aura droit à un dollar par carré pour chaque insertion. Un carré se composera d'un espace de dix lignes d'agate solides.

Sec. 11. En outre des autres devoirs qui sont ici imposés à l'Imprimeur d'Etat, *il sera requis* de publier dans son journal officiel toutes les annonces judiciaires dont la loi exige la publication dans la Paroisse d'Orléans, y compris les ventes de shérifs et de constables, les avis d'élection, les avis de succession et toutes les procédures et les ordres de toute cour dont la publication peut être ordonnée dans la dite paroisse, soit en anglais soit en français soit dans les deux langues, aussi toutes les annonces municipales de toute nature de la corporation de la ville de la Nouvelle-Orléans, que ces annonces soient autorisées par une loi de l'Etat, par une ordonnance du Conseil municipal, ou par un officier ou un département du gouvernement de la ville. Et toutes ces publications ou annonces, qu'elles soient paroissiales ou municipales, seront complètement nulles à moins qu'elles ne soient ainsi publiées dans le journal officiel. *Pourvu* que les annonces de la ville de la Nouvelle-Orléans puissent être publiées dans un ou plusieurs journaux additionnels, quand dans l'opinion du Conseil municipal, l'intérêt public demandera cette publication additionnelle. Et le shérif de la paroisse d'Orléans est autorisé à insérer les avis d'élection dans un ou plusieurs journaux en addition au journal officiel.

Sec. 13. Il sera du devoir de l'imprimeur d'Etat d'exécuter toutes les impressions de toute nature pour lesquelles la ville de la Nouvelle-Orléans peut être débitée aux taux fixés par la section 10 de cet acte, et il sera payé de la manière prescrite dans la section précédente pour le paiement des annonces municipales.

Sec. 14. Le gouverneur, le lieutenant-gouverneur et le président de la Chambre des Représentants, ou une majorité d'entre eux, choisiront aussi les autres journaux de la paroisse d'Orléans qu'ils jugeront convenable et nécessaire, et feront des contrats avec eux pour publier soit les lois de l'Etat, soit les comptes-rendus de l'Assemblée générale, ou les uns et les autres, aux taux prescrits par cet acte.

Sec. 15. Dans toutes paroisses de l'Etat autre que celle d'Orléans, le gouverneur, le lieutenant-gouverneur et le président de la Chambre des Représentants, ou une majorité d'entre eux, choisiront des journaux publiés dans la dite paroisse et feront des contrats avec eux, pour publier soit les lois de l'Etat, soit les comptes-rendus de l'Assemblée générale, soit les uns et les autres, selon qu'ils le jugeront nécessaire et convenable, et il sera aussi entendu à chacun d'eux, pour faire et publier les impressions et annonces paroissiales et judiciaires des paroisses dans lesquelles lesdits journaux sont respectivement publiés. Dans le cas où il n'y a pas de journal publié dans une paroisse de cet Etat, ladite publication peut être autorisée dans un journal publié dans le plus prochain endroit. Lesdits choix et contrats seront faits pour la période prescrite par la seconde section de cet acte. Chaque journal ainsi choisi sera le journal officiel de la paroisse où il sera publié, et toutes les impressions et annonces paroissiales et judiciaires de ladite paroisse seront faites ou publiées dans ledit journal, et après ledit choix et contrat, et la notification qui en sera faite au jury de police, au greffier de cour et au shérif de ladite paroisse, toute publication ou annonce dans tout autre journal que celui ainsi choisi, pendant la durée dudit choix et contrat, seront nulles et non-avenues dans leurs effets légaux.

Par la loi qui précède, un triumvirat composé de trois fonctionnaires est investi du pouvoir exorbitant de créer au profit d'un ou de plusieurs individus un monopole ou un privilège qui porte atteinte non seulement aux droits des journaux existants, mais aux intérêts des particuliers, auxquels on enlève la faculté de choisir les journaux dans lesquels seront insérées les annonces qui les concernent. Ce triumvirat pourra ainsi prendre, chaque année, dans la poche des contribuables, quelques centaines de mille piastres pour enrichir des journaux qui les traiteront de rebelles et travailleront à leur ruine. Indépendamment de la monstrueuse atteinte à la liberté de l'industrie et à la liberté des contrats, nous signalerons la faculté donnée au triumvirat dont il s'agit de dépenser une somme indéterminée pour publier les lois et les comptes-rendus des séances dans un nombre illimité de journaux de la ville et des paroisses. Nous ne pouvons croire à la légalité d'un pareil acte, mais, en attendant que la question ait été décidée judiciairement, nous n'hésitons pas à dire que cette loi constitue une mesure inique et spoliatrice.

L'ENSEIGNEMENT AUX ETATS-UNIS.

Nous lisons dans le *Courrier* des Etats-Unis:

Nous avons eu mainte fois occasion de signaler, à coté d'une bonne organisation de l'instruction primaire aux Etats-Unis, le peu de développement de l'instruction supérieure, et l'insuffisance des moyens d'étude mis à la disposition des corps enseignants. En cela comme en beaucoup d'autres choses la centralisation manque, et où cela comme en beaucoup d'autres choses, l'initiative particulière laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la concordance des vues et de la grandeur des résultats. Chaque jour, cependant, les hautes études étendent leur domaine, et nous sommes heureux de signaler de grands progrès déjà faits dans cette voie. Aujourd'hui encore il s'opère un mouvement capital.

Le professeur Andrew D. White, président de la *Cornell University*, vient d'arriver d'Europe, où il a passé quatre mois à visiter les principaux établissements d'instruction publique, particulièrement en France, en Allemagne et en Angleterre. Il a observé avec une attention spéciale le mécanisme administratif, et en a rapporté des livres, des collections, des échantillons de toute sorte, avec des documents précieux sur les méthodes d'enseignement. Il a vu les collèges agricoles de Cirencester en Angleterre, Grignon en France, Hohenheim en Allemagne; il a parcouru les écoles du génie, celles des arts et métiers, les écoles vétérinaires, etc. Partout il a recueilli des renseignements précieux, dont sa haute situation le mettra à même de tirer le meilleur parti possible.

Un fait suffira pour faire sentir à quel point sont en retard ici certaines branches de l'enseignement. Tout le monde sait quelle place occupent en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Russie, les écoles vétérinaires, qui non-seulement forment des praticiens éminents dans une branche de l'art de guérir du plus haut intérêt pour la richesse publique, mais encore fournissent des éléments précieux à l'anatomie comparée, l'une des sciences qui ont fait le plus de progrès dans ce siècle. Eh bien! Il n'y a aux Etats-Unis qu'une seule école vétérinaire; elle vit de ses propres ressources, ce qui fait qu'elle mettra vingt ans à s'établir sur des bases suffisantes; enfin elle n'a jamais reçu le moindre encouragement de l'administration municipale ou du gouvernement fédéral, qui pourtant a vu, pendant la guerre, sa cavalerie dix fois remontée et dix fois ruinée, faute de vétérinaires attachés aux régiments de l'armée.

On ne peut donc que féliciter M. le professeur White de la tâche libérale qu'il a entreprise, et souhaiter qu'il trouve beaucoup d'imitateurs. Il faudra, en effet, beaucoup d'efforts individuels de ce genre avant que l'enseignement public atteigne dans toutes les branches, aux Etats-Unis, des proportions en rapport avec l'étendue, la richesse, et surtout avec les besoins moraux du pays.

LIGNE DE VAPEURS TRANSATLANTIQUES AMÉRICAINS.—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain*:

L'adoption d'une loi autorisant l'établissement d'une ligne de vapeurs américains entre l'Amérique et l'Europe est un fait assez important pour que nous lui consacrions quelques lignes. On sait qu'il n'y a pas actuellement de service postal américain entre les ports des Etats-Unis et l'Europe. Tous les paquebots-poste sont français, anglais ou allemands. C'est pour combler cette lacune qu'il s'est formé à New York une *Commercial Navigation Company*, qui vient d'obtenir du Congrès une subvention de six cent mille dollars, à charge par elle de transporter les malles de New-York à Queenstown et Liverpool, ou de New-York à Southampton et Brême. Cette subvention équivaut au montant des ports des lettres et journaux que transportera annuellement la compagnie.

Sept navires de première classe, de deux mille à trois mille tonneaux, devront être acquis dans le délai d'un an; leur marche sera égale à celle des navires des autres lignes postales et, pendant, une durée de trois mois, cette condition n'est pas observée, le contrat pourra être résilié par la direction des postes. Chaque navire portera deux canons; il pourra être armé en guerre par le gouvernement fédéral. Enfin, le service sera hebdomadaire ou bi-hebdomadaire, mais on ne retardera pas l'envoi des malles pour les confier aux vapeurs américains.—On voit que les charges imposées à la compagnie sont nombreuses. Néanmoins, le nouveau service fera une concurrence dangereuse aux vapeurs allemands ou anglais, soit qu'il relie New York à Southampton ou à Liverpool. Son utilité n'est pas très évidente, mais on conçoit parfaitement que le gouvernement fédéral désire faire transporter les malles américaines sous le pavillon de la République, du moment où l'entreprise n'est pas onéreuse pour les contribuables.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—29 Juillet.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN. No 111, rue du Canal. Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M..........74 degrés
Midi..........78
3 heures P. M..........82
6 heures P. M..........79

ASSESSEMENT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Le nouveau bureau des Assesseurs d'Etat, composé de MM. O'Neil, Bozoffier, Grayer et Casey, a eu l'obligeance de nous adresser une statistique de l'assessement d'Etat de la ville de la Nouvelle-Orléans, pour l'année 1868. Nous en extrayons les chiffres suivants, en réservant le tableau pour notre partie anglaise où nos lecteurs le trouveront tout entier:

1er District Représentatif—Valeurs en immeubles, marchandises, argent placé, actions sur navires, meubles, chevaux, voitures etc etc.......... $ 8,750,300
2e District Représentatif.......... 10,784,375
3e do do.......... 48,869,375
4e do do.......... 20,142,060
5e do do.......... 11,100,950
6e do do.......... 7,167,950
7e do do.......... 6,109,380
8e do do.......... 2,629,500
9e do do.......... 3,531,150
10e do do.......... 14,584,055

LICENCES ET TAXE DE POLL.

1er District.	Licences	$ 14,440
	Taxe de poll	900
2e District.	Licences	21,875
	Poll	589
3e District.	Licences	205,660
	Poll	3,375
4e District.	Licences	48,550
	Poll	1,229
5e District.	Licences	31,140
	Poll	1,337
6e District.	Licences	13,945
	Poll	829
7e District.	Licences	9,700
	Poll	1,396
8e District.	Licences	8,395
	Poll	796
9e District.	Licences	9,945
	Poll	947
10e District.	Licences	25,390
	Poll	2,138

LE SECOND DISTRICT SÉNATORIAL.—M. Sambola nous adresse un exposé des faits relatifs à l'élection contestée entre lui et son radical concurrent Hugh J. Campbell pour le siège de sénateur d'Etat du 2e district sénatorial de la paroisse d'Orléans. M. Sambola a élucidé le sujet de manière à ne laisser dans l'esprit de personne aucun doute sur l'outrage qui lui a été fait en le privant de son siège.

FEU.—Le feu a détruit mardi soir la grocerie de M. Mers, au coin des rues Rousseau et St. Mary. L'incendie a été occasionné par une lampe à huile de charbon. Tout ce qu'il y avait dans la grocerie a été brûlé; quant à la propriété appartenant à M. Wolker, on dit qu'elle était assurée.

DÉTOURNEMENT.—Un nommé Wash. Benjamin, accusé de détournement par M. Louis Tardos, a été arrêté avant-hier rue Dauphine, et forcé de donner caution pour garantir sa comparution quand il sera appelé.

VOL.—La résidence de M. Silas Gresham, près de la place du Colysée, a été visitée mardi dans la journée par des voleurs inconnus qui ont emporté quantité de hardes, deux vases de Chine et d'autres objets de valeur. Ils sont entrés dans la maison par le fond du terrain et ont pu sortir sans être découverts.

UNE CONTESTATION QUI N'A RIEN DE BIEN GRAVE.—Mme Waterson, de cette ville, n'ayant pas d'enfant, avait demandé à une famille de Memphis d'élever chez elle un de leurs enfants, âgé de 4 ans. Les parents ayant paru y consentir, Mme Waterson amena ici, en décembre dernier, l'enfant qu'elle ne veut plus céder aux parents qui voulaient le reprendre aujourd'hui, bien qu'il ait été parfaitement soigné chez elle et qu'elle lui ait donné toute sa tendresse. Les amis des deux parts étant intervenus, il nous semble que l'affaire ne peut avoir de résultat fâcheux, surtout pour le petit favori, aimé assez des deux côtés pour qu'il soit heureux en tout état de cause.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le grand jury a présenté hier un bill contre Joseph Costanse pour le meurtre d'Eugène Pichard, le 21 juin, au coin des rues Prieur et Palmyre. La difficulté été venue à la suite d'une contestation.

Eliza Allen, (c) a été convaincue d'avoir volé une chaîne d'or et des boucles d'oreille valant $70, appartenant à Mme St Amant.

VOL DE CHAMBRE.—Mercredi soir, un voleur est entré dans la chambre de M. J. Emilien Trudeau, rue Royale, près de la rue St-Louis, et a pris une petite somme d'argent avec un portefeuille contenant un billet de $69.87, un lot de titres et des papiers auxquels M. Trudeau attache une haute valeur, mais qui n'ont aucune pour le voleur.

M. Trudeau désirant la restitution du portefeuille et des papiers, s'engage à ne faire aucune question à la personne qui les lui rapportera ou qui les lui renverrait par l'intermédiaire de la Poste ou du bureau de l'*Abeille*.

VOL.—Le vieil établissement de Lopez, (maintenant McKenna) a été visité par des voleurs qui y ont pris $300 dans la nuit de mercredi. Deux nègres ont été arrêtés. On suppose qu'ils avaient réussi à tirer de la poche du M. McKenna la grosse clé de l'établissement, au moyen de laquelle ils ont pu entrer sans difficulté.

PRESQUE UN AUTRE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.—Hier soir, le train de Pontchartrain de 5 heures se mettait en mouvement lorsqu'une dame essayant d'entrer a butté et est tombée contre le char; mais elle a été heureusement retenue par quelqu'un qui l'a sauvée. Sans cette intervention, nous aurions eu à rapporter un accident pareil à celui qui a coûté la vie à Mme Knight, au même endroit et dans les mêmes circonstances.

NOUVELLES.—Le gouverneur a informé officiellement le maire Conway de l'adoption du bill des impressions et du contrat passé avec M. A. L. Lee, propriétaire du *N. O. Republican*, pour faire le travail. M. Conway est aussi prévenu qu'il doit faire exécuter toutes les impressions de la ville par le journal dûment constitué officiel, sous peine de nullité.

Il y a eu mardi soir, au quartier-général du parti démocrate, un meeting de gens de couleur conservateurs, parmi lesquels régnait un enthousiasme très vif.

Un club composé de 200 membres a été organisé, Wm Mitchell et J. H. Morgan, tous deux de couleur, étant élus président et vice-président. Le meeting a été harangué par l'honorable Anthony Sambola et M. F. C. Zacharie, les deux seuls blancs qu'on ait vu dans la salle.

Le club, ensuite, s'est formé en procession et s'est rendu au coin des rues Conti et Tremé où quelques rafraîchissements ont été servis.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—Une longue discussion s'engage sur une résolution pour permettre aux Sénateurs qui contestent des sièges de comparaître par avocat dans l'enceinte de la Chambre. La discussion a duré deux heures.

(L'avocat proposé est, à ce qu'on nous assure, le col. A. P. Field.)

M. Bacon propose d'effacer "par avocat", ce qui est fait, et la résolution est adoptée.

Le bill No 12, pour l'incorporation de la Compagnie "d'Elevator" de la Nlle-Orléans (MM. Louis F. Higby et autres), est adopté et envoyé à la Chambre.

Le Sénat se retire en séance exécutive.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.—Présidence de M. Lowell. 88 membres présents.

Noble, (dém.) d'Orléans, chairman *pro tem* du comité sur la milice, rapporte un bill pour l'organisation de la milice de l'Etat, et recommande que ce bill soit examiné en comité général.

Wren, (rad.) de Bossier, demande le renvoi à lundi; cette motion est rejetée.

Noble dit que la Chambre ayant ordonné au comité de faire son rapport aujourd'hui et le chairman, auteur du bill, étant absent, il avait cru devoir faire le rapport et soumettre le bill primitif sans amendement.

Le bill est mis à l'ordre du jour spécial pour deux heures.

Harper, (rad.), de St-Charles, chairman du comité judiciaire, fait un rapport défavorable sur le bill pour abolir la peine capitale. Rapport adopté.

Carr, (rad.), d'Orléans, présente une résolution jointe pour la nomination d'un comité qui devra examiner le rapport financier du bureau d'enregistrement. Adopté.

Collins, (rad.), d'Orléans, présente une résolution jointe pour nommer un comité chargé de rechercher l'emploi des fonds dépensés par le Bureau de drainage pour le 1er et le 2e districts de drainage de la ville depuis 1861. Le une fois et mis au rôle.

Milton Morris (c), d'Ascension, présente un bill pour exempter de saisie et de vente 150 acres de terre comme patrimoine insaisissable du débiteur. Référé au comité judiciaire.

La Chambre se constitue en comité général pour examiner le bill de Lee (rad.) sur la perception des impôts et licences dans la ville et pour suspendre les émissions de billets de ville. Après quelques débats, la question est renvoyée à lundi.

Ce bill autorise la ville à recouvrer de suite toutes les taxes et licences dues de 1861 à 1868, en monnaie des Etats-Unis, et porte que les billets de ville ne seront plus remis en circulation, et que les plaques seront détruites dans les 30 jours.

Le bill sur la milice étant venu à l'ordre du jour, McMillan, (rad) de Carroll, propose un bill à la place de celui qui est rapporté par le comité. Son bill pourvoit à l'organisation et à l'armement immédiat d'une milice spéciale ou volontaire dans chaque paroisse de l'Etat, sous le commandement du gouverneur. Le bill ne fixe pas le nombre numérique des troupes à lever, mais veut qu'on organise, qu'on arme et qu'on équipe de suite dans chaque paroisse un ou plusieurs bataillons ou régiments.

Après une confusion considérable, le comité général rapporte à la Chambre le bill de McMillan en en recommandant l'adoption. La Chambre adopte le bill, contrairement à toutes les règles parlementaires, tous les radicaux votant pour.

La Chambre donne son concours à la résolution du Sénat demandant au Président de fournir au gouverneur de la Louisiane des troupes en nombre suffisant pour maintenir l'ordre dans l'Etat, puis elle s'ajourne à aujourd'hui à midi.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Grande Jubilation en Géorgie.

Elections de Sénateurs aux Etats-Unis.

Deux Conservateurs sont élus.

Butler, passant par Baltimore, est arrêté par deux writs.

On lui réclame $113,000.

Incendiaires de Ponts dans le Massachusetts.

Ajournement du Corps-Législatif en France.

Nouvelles Européennes.

Londres, 29.—Le bill protégeant les Américains à l'étranger est sévèrement critiqué par tous les journaux et est regardé comme une mesure de parti pour influencer les élections.

Paris, 29—Le Corps législatif s'est ajourné.

St Pétersbourg, 29.—Le czar a appelé une conférence pour le 8 août afin d'arranger une convention internationale dans le but d'abandonner l'usage des balles qui font explosion.

Londres, 29—Des avis de l'Amérique du Sud disent que Lopez a envoyé des propositions de paix aux alliés, par l'entremise du ministre américain M. Washburn.

Nouvelles de Washington.

Washington, 29—Le secrétaire McCulloch a émis une circulaire portant que les personnes désirant échanger les 7-30 dûs le 15 juillet courant contre des 5-20, doivent les envoyer par la poste ou par l'Express en les adressant au secrétaire McCulloch avant le 1er août.

Seward et Evarts sont partis pour New-York ayant un congé d'une semaine.

L'orateur a nommé Polard, Butler et Beck, membres d'un comité chargé de visiter l'Ile du Prince Edward et de faire un rapport sur l'avantage d'un traité de réciprocité.

Le secrétaire McCulloch a beaucoup de craintes sur le nouveau bill de taxes; il prévoit des fraudes, et prépare des règles sévères.

Foote et Cox ont été installés commissaires des pensions et des patentes.

Le revenu de l'intérieur a reçu aujourd'hui $659,000.

Washington, 29—Des rapports dignes de foi, disent que le colonel W. M. Smallwood sera probablement nommé maître de poste à la Nouvelle-Orléans à la place de l'officier actuel qui, dit-on, doit être suspendu.

Le général Hobart sera désigné comme agent spécial du trésor pour la douane, jusqu'à ce qu'un successeur à Kellog ait été nommé et confirmé. Cet arrangement sera agréable à l'élément conservateur de la Louisiane autant du moins qu'il est représenté ici.

Nouvelles Diverses.

Boston, 29—Trois ponts, sur le chemin de fer de Boston, Hartford et Erie, ont été brûlés hier soir par des incendiaires.

Les armateurs ont cédé aux demandes des calfateurs et la grève a cessé.

Baltimore, 29.—Coton plat et ferme. Mid. 29; Farine active et très ferme, sans changement. Graisse 18.

Montgomery, 29.—Il a plu en peu dans la nuit et la journée.

Le Sénat a passé la journée d'hier et d'aujourd'hui à discuter un bill pour punir et empêcher le Kukluxisme.

A la Chambre, les extrémistes tachent de faire passer le bill sur les transports. L'affaire ira devant une cour et sera légiférée dans un jour ou deux.

La question des incapacités et du choix des électeurs par la Législature d'Etat sera décidée en caucus ce soir.

La Législation est presque tout entière d'un caractère local.

Atlanta, 29—Joshua Hill et W. V. Miller ont été élus aujourd'hui sénateurs des Etats-Unis au balottage réuni du Sénat et de la Chambre. Pour le long terme, Hill a reçu 110 et Brown 94. Pour le second terme Miller a reçu 119, Blodgett 73. Isolés 20.

La nouvelle de l'élection de Hill et de Miller donne une satisfaction générale et a été reçue avec des acclamations. Il y a eu beaucoup de confusion dans les galeries lorsque le fait a été annoncé et l'on a fait évacuer les couloirs.

L'ajournement est prononcé.

Les restes de Cornelius Reed, tué par des officiers de police, ont été enterrés cette après-midi. Le corps a été suivi au cimetière par une grande procession de citoyens et de pompiers. On dit que le juré a lancé une accusation de meurtre contre les officiers de police.

On meeting d'indignation aura lieu demain contre le gouvernement municipal actuel.

L'élection de Hill et de Miller au Sénat des Etats-Unis est reçue avec des congratulations par les démocrates qui la considèrent comme un triomphe du parti. Les républicains sont désappointés.

Columbia, 29—Franklin J. Moses, père de l'orateur de la Chambre a été élu Chef de Justice aujourd'hui, contre D. L. Corbin, avocat du District des Etats-Unis. Moses ne s'était affilié au parti avant, et avait été ouvertement délimité que le parti a été vaincu. Un radical, escomptant, a voté de dégoût pour Wade Hampton et deux ou trois autres ont voté pour des démocrates. Beaucoup d'excitation et de ressentiment. Le schisme s'élargit.

Il y aura une élection demain pour deux Juges associés.

Savannah, 29—La plus terrible tempête éprouvée depuis des années a passé sur cette ville ce matin. Un enfant a été tué et quelques bâtisses ont été frappées de la foudre. La pluie a continué toute la journée.

Richmond, 29—Le général Stoneman est allé à Washington. Tout le monde attend son retour pour la solution de la question de savoir si tous les offices, dans l'Etat, doivent être évacués par tous ceux qui ne peuvent prêter le serment sous le 14e article.

Le temps de l'élection en Virginie sera probablement décidé aussi au retour du général.

Baltimore, 29.—Quand le général Butler passait dans cette ville, lundi, pour retourner chez lui dans le Massachusetts, deux writs émis par la Cour supérieure du Maryland lui ont été servis: l'un pour faux emprisonnement, demandé par N. W. Wooley, de Cincinnati, qui porte son dommage à $100,000, et l'autre par Kimberly & Bros, de Baltimore, pour recouvrer $13,000 que, d'après eux, le général Butler leur aurait extorqués quand il commandait à la forteresse Monroe.

Atlanta, 29—Il y a ce soir une grande démonstration par le parti démocrate, à l'occasion de l'élection de Hill et Miller au Sénat des Etats-Unis. La ville est splendidement illuminée et il y a une immense foule devant l'Hôtel des Etats-Unis. Plusieurs orateurs ont parlé. Miller a fait un beau discours pour Seymour et Blair; la liberté constitutionnelle et l'Union. Le général Gordon a fait une magnifique harangue, et a engagé le peuple à rester fidèle au pays, à l'Union et à la Constitution telle qu'elle nous a été transmise par Washington et les héros de Valley Forge, Yorktown et Monmouth.

Il a payé un haut tribut à Seymour comme au plus pur et au plus grand homme d'Etat du pays, et à Blair le soldat sans tache qui, à la fin de la guerre, a déposé son épée comme un sacrifice sur l'autel de la loi civile. Il a loué la plate-forme démocratique adoptée à New-York comme catholique en principe et chrétienne en esprit. Hill se mettra probablement à l'écart des partis, usant de son influence pour les intérêts les mieux entendus du pays.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 29—Pas d'arrivages. Parti le steamer Hervey.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 29—La rivière est stationnaire. Temps chargé et modérément chaud.

Marchés européens.

Liverpool, 29, au soir.—Coton lourd. Vendu 8000 balles à 9 1/2. Orléans, 9 3/4.

Londres, 29 au soir—Cons. 94 3/8. Bons fermes 72 1/2.

Marché de la Havane.

La Havane, 28.—Change sur Londres 11 de prime. Sur New York, 31 d'escompte; et pour l'or 1/2 de prime.

Marchés américains.

New York, 29, après-midi.—Fonds publics fermes. Coton plus ferme et en bonne demande, mais calme à la clôture et fléchissant. Vendu 1800 balles. Mid. 29 1/2 à 30.

New York, 29, après-midi.—Argent très facile. Prêts sur demande 3. Affaires mortes. Sterling plat à 110 1/4. Or, excité et fort, à 144 1/2. Actions fortes et en hausse. Bons du Sud, actifs.

New York, 29 au soir—5-20 avec coupons 114 1/2. 10 40, 108 3/8. 7-30 108 3/4.

Mobile, 29—Coton, pas d'affaires. Reçu 12 balles.

Charleston, 29.—Coton. Pas de ventes. Mid. nominalement à 28. Reçu 40. Exporté par le cabotage 281.

Augusta, 29.—Coton plat mais ferme. Vendu 50 balles. Mid. 29. Il a plu plusieurs jours de suite.

Savannah, 29—Coton plat. Pas de ventes. Mid. 28 1/2 à 29. Reçu 108.

Louisville, 29—Vendu 89 b. de tabac de 7 à 15. Farine superfine 6.25. Maïs 93. Porc 28. Graisse 18. Bacon 13 1/2. Coton 28 1/2.

St-Louis, 29—Tabac, marché bien soutenu. Farine superfine, 6 75 à 7 00. Maïs, 82. Avoine, 48. Bacon, 13; jambons, 20, graisse 17 1/2. Whiskey, 1 25.

Cincinnati, 29—Farine sans changement. Porc, 28 50, bacon, épaules, 13, graisse, 18. Beurre, 28. Fromage, 12 à 15. Foin, 16.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Montgomery, 28.—Nous avons eu de légères pluies pendant un jour ou deux. Les fermiers se plaignent de ce qu'il pleut trop.

Au Sénat, aujourd'hui, la majorité du comité sur les incapacités politiques a rapporté en faveur de la réhabilitation générale.

La minorité veut au contraire qu'on ne réhabilite que ceux qui le méritent. Les avocats de la minorité veulent seulement la réhabilitation des partisans de Grant.

Un bill de la milice a été présenté aujourd'hui.

Le bill de transport punissant les entrepreneurs de transport sur chemin de fer ou autres voies, pour distinction faite à cause de la couleur, a été mis à l'ordre du jour de mercredi prochain.

La Législature s'ajournera du 5 août au mois de novembre.

Quelques membres pressent la présentation d'un bill autorisant la Législature à donner le vote électoral de l'Etat. Si cela est fait, le vote est assuré pour Grant et Colfax.

Washington, 29.—Quelque 25 membres du Congrès ont eu, hier soir, un meeting particulier auquel assistait un membre de l'état-major de Grant.

On disait que le Président faiblissait à la crainte d'un impeachment en septembre et qu'il ne renverrait pas Rollins.

On exprimait l'opinion que sous l'ordre d'hier du département de la guerre, les Etats du Sud iraient tous indubitablement aux démocrates, et la révocation du Président était chose arrêtée, du moins entre ceux qui étaient présents.

La perspective paraissait sombre pour la plupart des membres; mais l'élection de Grant paraissait être une nécessité patriotique obligatoire.

Pittsburg, 29—Une usine d'huile dans Est Liberty a fait explosion aujourd'hui; un homme a péri et deux autres ont été fatalement blessés. Neuf citernes ont éclaté simultanément, et l'usine a été entièrement détruite.

Cleveland, 29—Il y a eu une explosion dans la raffinerie d'huile de Parker aujourd'hui. Une personne a péri et deux autres ont eu beaucoup de mal.

New-York, 29—Le *Herald* a une dépêche de St-Louis qui annonce qu'un meeting démocratique dans le comté de Saline a été attaqué par les radicaux. Ces derniers ont été repoussés laissant trois morts sur la place et sept blessés. Plusieurs démocrates ont été grièvement blessés. 20 personnes environ de chaque côté ont beaucoup souffert.

Liverpool, 29, après-midi—Coton en baisse. Middling, 9 5/8. Orléans, 10d.

New-York, 29—Or, 144 1/4. Coton un peu plus ferme. Middling, 29 1/2.

Une dépêche de Shanghaï, 6 juin, via Londres, 23 juillet, contient ce qui suit:

Le bruit court aujourd'hui en cette ville que le capitaine Febiger, de la marine des Etats-Unis, a acquis la certitude, pendant sa récente croisière sur la *Shenandoah*, le long des côtes de Corée, que les hommes d'équipage de la barque américaine *General Sherman* ont été décapités par les indigènes au lieu où ils ont touché terre. Les Américains sont d'avis que le capitaine Febiger a apporté tout le zèle possible dans l'accomplissement de sa mission, mais que ses recherches n'ont pu avoir toute l'efficacité désirable, par suite du tirant d'eau trop fort de la *Shenandoah*, qui ne lui a pas permis d'explorer les côtes et les rivières de Corée, dont les meilleures cartes actuelles ne donnent que des notions tout à fait insuffisantes.

Si l'exécution de tout ou partie de l'équipage du *Sherman* est confirmée, il faut s'attendre à ce que les autorités de Washington donnent à l'escadre asiatique des ordres de représailles d'autant plus vigoureuses qu'au moment du désastre, le Rév. M. Thomas et quelques autres citoyens de marque se trouvaient sur ce navire, comme passagers revenant de Chine.

Les Coréens affirment avoir reposé par la force, il y a quelques années, un navire étranger, de pavillon inconnu, qui avait pris une attitude hostile; ils ajoutent que, pendant le combat, l'équipage a été tué par une explosion survenue à bord.

—La *Fontaine* de San Luis annonce qu'un jeune photographe américain, nommé Paul Richard, s'est suicidé dernièrement dans cette ville.

Paul Richard comptait à peine 19 ans et avait été élevé à Paris. En 1863, il revint de France aux Etats Unis, et à la Nouvelle-Orléans, lieu de sa naissance, il fut témoin de la mort de son père et de la ruine de sa famille, en conséquence de la guerre des confédérés. En 1864, il passa à Matamoros, avec sa mère et ses sœurs. A Brownsville, il a été employé à la douane, et après une courte résidence à Monterey, il se rendit, l'année dernière, à San Luis. Il était chargé de l'établissement photographique de M. Antonio Servin, lorsque le 8 du courant, en présence d'un ami, il prit le breuvage fatal, en prétendant qu'il voulait se purger.

On n'a pu, jusqu'à ce jour, savoir comment il s'est procuré le poison. Richard avait l'idée fixe du suicide, et la lettre qu'il a laissée au plus intime de ses amis, M. Jules Soulé, révèle que sa résolution était préméditée.

Voici la lettre:

"Mon cher ami,—Je vous laisse le soin d'exécuter mes dernières volontés; elles consistent en ce que vous remettiez à son adresse la lettre que vous trouverez dans ma poche et en ce que vous vous souveniez de moi. Remets les louanges de faites des adieux de ma part, à Tardos, Corona et Lecors, et dites à Winzie qu'il est un méchant. Votre ami,—PAUL RICHARD."

"On peut bien dire qu'on va se casser la tête et le faire également.

"S'il arrive une lettre de Zacatecas pour moi, et si l'on m'envoie de l'argent, je vous prie de payer mes dettes."

Après sa mort, Richard est devenu pâle comme un marbre antique, et il est apparu sur tout son corps des taches violettes qui faisaient penser en supposant la peau du serpent. On suppose qu'il s'est empoisonné avec du Cyanure de potassium.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 29 juillet.

Le marché monétaire se ressent de la stagnation générale des affaires. Le taux normal de l'intérêt dans les rues, est de 1 par mois pour les billets de premier ordre et 1 1/4 pour ceux de second ordre. Les billets hypothécaires sont cotés à 10 à 12 par an ceux de premier ordre et 12 à 15 ceux de second ordre.

A l'ouverture, l'or était à 143 3/4 contre 144 à New-York, après une faible demande, il a clos à 144 1/2 à 144 3/4. On a vendu $1200 et $2000 à 143 3/4, $2000 à 143 7/8, $2000 et $7000 à 144; $2000 à 144 1/2 et $1000 à 144 1/2.—Il n'est presque rien fait dans l'argent. Un petit lot de demi piastres américaines a changé de mains à 133 3/4 et de quarts à 133 1/2. Les plastres mexicaines à 147 1/2. La première de ces monnaies est cotée à 135 3/4 à 136 1/2, la seconde à 147 1/2 à 148 en monnaie courante et 3 de prime en or.

Il n'est fait très peu de choses dans le change étranger; le relevé des offres et la hausse de l'or à New York auraient, sans doute, permis aux détenteurs d'exiger un taux plus élevé. Les seules transactions annoncées sont: 800 (300 et 500) livres sterling de banque à 160; 500 livres à 110 1/2 en or; 30,000 en change No 1, sur France, à 3 57 1/2. Le sterling No 1 peut-être coté à 158 à 158 1/2, et le change de banque à 159 1/2 à 160; le change de commerce No 1, sur France, à 3 57 1/2; celui de banquiers à 3 55, et celui de banque à 3 55 à 3 52 1/2.

Il y avait très peu de change américain sur place; les cours antérieurs se sont bien maintenus. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été modérée. $50,000 de banque se sont vendues à 7/16. Les ventes de change de commerce sont: $5000 à vue sur Boston, au pair, $10,000, sur New York, à vue, à 1/8 de prime et $12,000 à 1/8 à 1/4.

200 actions de chemin de fer des Opelousas se sont vendues à $9 et 50 de la banque des Mechanics and Traders à $69, prix auquel on en rait pu en avoir davantage. On aurait donné $45 50 d'un petit montant en actions de la banque du Canal.

15 bons de levées de l'Etat ont changé de mains à 51 3/8 et 8 à 54 1/2.

Les billets de la ville ont été peu recherchés, mais fermes à 39 à 39 1/2 et 40 pour cent d'escompte. On a vendu $11200 (1200, 5000 et 5000) à 39, $3000 à 40. L'aspect du marché semble plus encourageant. $3000 vendues, hier, à 42, à 15 jours, option de l'acheteur, ont été reçues aujourd'hui.

Les porteurs de billets de l'Etat ont haussé leurs prix. Une vente (la seule annoncée) a eu lieu à 30 d'escompte, mais on eût pu en acheter à 30 1/2. Ces billets étaient, lundi, à 31 à 34.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Mercredi soir, 29 juillet 1868.

COTON.—La teneur des télégrammes de Liverpool et de New York n'ont pas été de nature à raviver la demande. En effet, les approvisionnements offerts sont trop faibles pour amener des acheteurs. Il y a pendants, quelques ordres qui n'ont pu encore être exécutés, et les porteurs de ces mêmes ordres se tiennent à l'écart, pour attendre de nouveaux arrivages. Dans cette circonstance, le marché continue à être dans un calme plat, mais un montant faible, il est vrai, aurait pu être acheté à des taux plus faciles, c'est à dire sur la base de 27 à 27 1/2 c pour le low middling.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		1866
Reçu aujourd'hui	121	
" précédemment	658393	
Cotons avariés, épars, &c, &c.	3819	
		662333
		664199
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	679349	679349
Stock en mains		2440

FRET—Le marché aux frets continue à être extrêmement calme. En ce qui regarde les ports étrangers le nombre de navires disponibles est limité sauf cependant ceux qui sont à destination du Havre et de Brême car ils suffisent à la quantité de fret qui se présente. Les vapeurs engagés dans le cabotage obtiennent des chargements d'une ampleur modérée et pas de nature à être préférés. Pas d'engagements de voiliers qui font le même trajet. Nous cotons le fret en ce moment, savoir: Coton sur vapeurs pour Liverpool 9/16 d, pour New York 3/4 c; pour Boston et Philadelphie 1 c; Tabac pour New York $8 le boucaut; farine pour New York 75 c; pour Boston 87 1/2 c le baril; porc et bœuf pour les ports du Nord $1 25 le baril; bœuf en tierçons pour New York —; mais pour New York et Boston 20 cts le boisseau; blé pour Liverpool 10 à 12 d; mais pour Liverpool 12 d. Sur voiliers les taux sont: coton pour Liverpool 7/16 d; pour le Havre 1 1/8 d; pour Brême 1 c; Tabac pour Liverpool 35s le boucaut, pour Brême 35s; pour le Havre $12, pour Londres 37s 6 d, mais pour Liverpool 34.

TABAC—Depuis notre revue de samedi le marché au tabac a été fort calme, les transactions n'ayant embrassé que 30 boucauts dont 2 à 9 c la livre, 6 à 17 3/4 et 8 à 14 3/4, 16 à 12 3/4 et 8 à —. Il n'est fait une demande considérable, cependant, et qui, probablement amènera durant cette semaine ou l'autre, bon nombre d'affaires. Nous cotons aujourd'hui:

Léger—Refusé, 7 à 9, Common Leaf 9 à 10; Medium, 10 1/2 à 12, bon 14 à 15; fin, 15 à 17; Choice selections, 17 à 20; fin pour copes, 20 1/2 à 30.

Lourd—Refusé, 9 à 10 Common Leaf 10 à 12; medium, 12 à 13; good, 15 à 16; fin, 18 à 20 Choice selections, 18 à 22; fin pour capes, — à —.

SUCRE ET MELASSE—Rien d'important n'a été fait aujourd'hui par le commerce régulier dans le sucre de Cuba. Le sucre de la Louisiane se vend toujours en détail 13 1/4 à 15 1/4 c la livre de fair à prime, 16 1/4 à 16 3/4 pour le jaune clarifié et le sucre de Demerara 15 à 15 3/4 c. la livre. La mélasse de Cuba est encore calme et dépréciée à 40 à 45 c le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre dernière revue il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest.

FARINE—Le marché a été remarquablement calme, ce matin, les seules transactions rapportées ayant été la vente de 100 barils de farine de choix à $12 50, 50 barils de double extra à $8 75, et 75 de commune à $5 62 1/2 le baril.

Nous cotons nominalement, la superfine $7 75 à $8, simple extra $8 25 à $8 50, double extra, $8 75, triple extra $9 à $10 25 et triple de choix à choix pour famille $10 50 à $11 le baril.

MAIS—La demande a été modérée aujourd'hui et seulement 1665 sacs ont changé de mains comme suit: 200 et 215 sacs de mélangé à 90 c, 800 de blanc mélangé à $1 03, 150 de blanc mélangé à $1 03, 100 de blanc à $1 05 et 150 de jaune mélangé en magasin à 88 c le boisseau.

AVOINE—Le marché a été calme aujourd'hui. Les seules ventes rapportées ont embrassé 100 et 150 sacs à 74 c le boisseau, montrant une baisse de 1 c.

SON—100 sacs vendus aujourd'hui à $1 50 et 150 à $1 40 les cent livres.

FOIN—L'approvisionnement de bon foin au débarcadère est épuisé. Le foin de choix de l'Ouest se vend en détail, pris en entrepôts, à $22 le tonneau.

PORC—Il s'est fait des démarches considérables aujourd'hui, lesquelles ont amené la vente de 300 barils de l'article, mais les conditions de cette transaction ont été tenues cachées. Le mess se vend en détail à $29 75 à $30 le baril; le porc en lots ronds est coté à $29 75 à $30, et quelques détaillants en demandent 25 c de plus que les prix les plus élevés de l'échelle.

BACON—Les épaules se vendent en détail à 13 1/4 c, les côtes clear ribbed 16 3/4 à 16 1/2 c, les côtes désossées 17 à 17 1/4 et les jambons curés au sucre 19 à 20 1/4 c la livre.

SAINDOUX—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente importante aujourd'hui. La qualité de choix en tierçons se vend en détail 18 1/4 à 18 3/4 c la livre, et en barillets 20 cts.

FARINE DE MAIS—La farine séchée au four est cotée nominalement à $4 75 à $5 le baril, en lots ronds.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $3 50 à — le baril, les oignons $4 à — et les pommes $4 à $5 — le baril.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère $3 à $9 la douzaine, les dindes 15 les oies $9 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs en caisses valent 18 à 22 cts la douzaine et $15 à $18 le baril.

BEURRE—La demande est un peu meilleure, mais elle ne parait pas encore devoir se développer de sitôt. Le stock de ces deux qualités est ample. Nous cotons celui de l'Ouest 25 à 30 c et celui du Nord 33 à 38 c la livre.

FROMAGE—Peu demandé et le détail et le placement sont limités. Nous cotons le Western Reserve 9 1/2 le factory 14 à 16 cents Le dairy anglais du Nord et le fromage-crème sont cotés à 16 à 17c, et le fromage skim 7 à 10 c. la livre.

CAFÉ—Le marché est calme mais ferme aux taux suivants—droits payés en or—Prime 17 à 17 1/2 c la livre, bon 16 1/4, à — ordinaire 15 1/4 à 10 cts. la livre.

PEAUX—Les peaux sont en bonne demande et le peu d'envois qui nous en arrivent sont immédiatement vendus. Nous cotons, savoir: peaux vertes salées, des abattoirs de la ville 9 1/4 à 13 1/2 c la livre, du salées à sec 16 à 18 cts, du sèches dry flint 17 à 19 cts, du préparées au Texas 17 à 19 c, de sèches du Mexique 20 à 21 cts la livre.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Nous n'avons entendu parler, aujourd'hui, d'aucune transaction dans la toile d'emballage de l'Inde. Les commerçants la placent en détail à 26 à 26 1/2 c la yarde de l'article en balles et en rouleaux 24 1/2 c. La toile de chanvre est tenue à 20 c la yarde de hand-loom, et 23 à 26 c pour la tissée à la machine. On pense que le mois prochain la demande sera beaucoup plus vivace.

CORDE D'EMBALLAGE—Se vend en détail à 9 1/4 à 9 3/4 cts. Les lots ronds sont cotés à 9 c.

DRÊCHE ET HOUBLON—La drèche est en demande meilleure mais les prix restent les mêmes. L'article est coté à $1 80 à $1 90 le bu. de drèche américaine, et $1 90 à $3 — pour celle du Canada. Le houblon est coté à 25 à 45 cents.

SUIF—Le suif de rendement opéré en ville se vend à 13 c et l'article venant de la campagne 13 1/2 c la livre.

RIZ—Le marché est calme, les acheteurs en se tenant à l'écart pour attendre l'arrivée du riz de la nouvelle récolte. En ce moment les transactions se bornent au placement et au détail à 8 à 10 c pour le riz de la Louisiane. Celui de l'Inde est coté à 10 à 10 1/4 cts; Caroline 12 c la livre.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—L'article est coté à 7 c la livre et se vend en détail 7 1/2 c.

LAINE—Le marché est actuellement calme. Les arrivages sont bon et des envois de l'article ne nous arrivent pas fréquemment. Nous cotons la laine de la Louisiane 18 à 22 c la livre, du peigne de gorgeon 10 à 13 c, du lac 27 à 28, du Texas 2 à mérino 26 c la livre.

SEL—La demande est bonne à cause de la faiblesse du stock. Les prix ont haussé et nous cotons à $2 65 à 2 70 le sac de gros sel et fin de Liverpool pris en magasin et $2 35 à $2 60 pris en entrepôt. Le sel des îles Turques vaut $1 90 à $2 le sac; les sels des îles Turques est toujours coté à $1 60 à $1 55.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 29 juillet 1868.

Arrivé hier—304 bœufs du Texas, 38 veaux et vaches d'un an, 8 cochons; 186 moutons.

Vendu—219 bœufs du Texas, 832 veaux et vaches d'un an, 3 cochons, 186 moutons.

A vendre—20 bœufs du Texas, 1162 veaux et vaches d'un an, 5 cochons, 150 moutons, 14 vaches à lait.

[illegible]

Décédé, hier après-midi, à 3 heures, à l'âge de 30 ans, CHARLES BOUDOUSQUIÉ, natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue des Français, entre celles Urquhart et Morales.

De la part de la Famille.

Décédé, hier, à deux heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 33 ans, RAYMOND OUSTALET, né à Loubajac, département des Hautes Pyrénées (France). Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 30 juillet, à onze heures du matin. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 249 de la rue Gravier, entre les rues Dryades et Cirque.

De la part de son frère.

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, *AU BUREAU DE CHANGE* De J. BRETTE, 6 ......RUE ST-CHARLES...... 6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—3mPP

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1868.

A l'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie, qui a eu lieu le 13 du mois courant, les personnes dont les noms suivent ont été dûment élus Directeurs pour l'année courante:

MM. A. Elmer Bader, L. F. Génération, W. H. Schmidt, L. Moulor, R. W. Adams, R. Soloy, J. A. Seiguenot, A. Chiapella. MM. Carl Kohn, J. J. Fernandez, A. Conte, F. Laborde, A. Saloy, J. Goldstein, Ant. Giraud.

Et à une assemblée des Directeurs tenue le 27 du courant, M. A. Chiapella a été unanimement réélu Président et M. J. M. Crawford, Secrétaire.

30 juillet—2t—PP J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Avis.

M. R. S. CLAVERIE a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général, qu'il vient d'être nommé par l'assistant-avocat de la ville, inspecteur des Ecoles pour la ville de la Nouvelle Orléans.

30 juillet—1 R. CLAVERIE.

Bonne nouvelle pour ceux qui ne peuvent s'absenter longtemps de la ville.

EXCURSION!

Moitié prix. Moitié prix.

DES Billets d'excursion, à moitié prix—peuvent servir du 1er août au 15 septembre—seront émis pour les points suivants:

LOUISVILLE—Les voyageurs auront le temps de visiter la célèbre MAMMOTH CAVE, CRAB ORCHARD Springs, Russellville Springs, &c. Pour tout le voyage..........$37.75

LYNCHBURG—Les voyageurs pourront s'arrêter à LOOKOUT MOUNTAIN, JUKA SPRINGS, KNOXVILLE, BRISTOL, &c. Ils seront également à même de visiter les célèbres sources de la Virginie, en partant des différentes stations du chemin de fer de la Virginie et du Tennessee, et en payant les prix ordinaires des diligences. Prix du billet pour tout le voyage..........$43 50

Pour les détails, s'adresser au bureau du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel.

ED. WARE, Agent général pour les billets. T. S. WILLIAMS, Surintendant général. 30 juil—1m

AVIS.

30 juillet 1868.

M. SERAPHIN TOGNY a l'honneur d'informer le public et ses nombreux clients qu'à partir de ce jour, la maison passe à son gendre, M. ALEXANDRE COULONGE, qui continuera les affaires pour son propre compte. M. Seraphin Togny a la pleine confiance que le même patronage sera continué à son gendre comme il a été accordé à lui-même.

M. ALEXANDRE COULONGE prie et invite tous les amis et clients de la maison de son beau-père à assister au LUNCH, le 31 du courant, de 7 heures à 8 heures du soir. 30 juillet—2t

En charge pour Bordeaux.

Le navire français HENRIETTE, capitaine Lobit, ayant la majeure partie de son fret assuré partira pour le port ci-dessus, dans le plus bref délai.

Pour complément de fret ou passage, ce navire ayant d'excellents aménagements, s'adresser au capitaine, à bord, ou à

28 juillet—4t G. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

Ralliez-vous Démocrates, Ralliez-vous. CLUB DES BALAYEURS (Broom Rangers)

LES officiers et membres de ce Club sont requis d'assister à une séance régulière aujourd'hui, JEUDI 30 courant, à 7 1/2 heures P. M. précises, à la salle coin Toulouse et Bourbon, au-dessus du café de l'Opéra. La plus grande ponctualité est requise, car des affaires de haute importance seront soumises à l'assemblée. Tous les Démocrates désirant faire partie de ce club, pourront se faire inscrire à la salle. Venez un—Venez tous.

Par ordre, CHS W. CULBERTSON président. CHS H. ESLAVA, secrétaire. 30 juillet—1

Quartier-Général du Club Démocrate "Rough and Ready,"

NO. 203 du Chemin du Bayou, entre les rues St-Claude et Tremé—Les officiers et les membres de ce Club se réuniront, JEUDI SOIR, 30 juillet 1868, à sept heures et demie, pour élire des délégués chargés de représenter le 6ème Ward au Comité de Paroisse.

Par ordre, W. W. SCOTT, Président. ALBERT P. ROUX, Secrétaire. 30 juil—

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!!

CLUB CONSTITUTION.

CE Club se réunira, dans sa salle, au No 166 de la rue du Canal, JEUDI SOIR, 30 du courant, à SIX heures précises, pour se rendre de là au Théâtre des Variétés, où il sera harangué par l'Hon. JAS. B. EUSTIS et le colonel JOHN McENERY, membres de la Convention Démocratique de New-York.

Le meeting sera appelé à l'ordre à sept heures et demie.

Le public est invité à y assister.

Les places d'orchestre seront réservées pour les dames exclusivement. Les membres honoraires auront des places sur la scène.

W. POPE NOBLE, Secrétaire. J. E. AUSTIN, Président. 29 juil et—2t

Salle du Club Démocrate du 5ème Ward.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1868.

LE 25 du courant au soir, à l'assemblée d'organisation qui a eu lieu dans la salle du lal d'Orléans, ont été élus officiers pour la campagne présidentielle—

Président..........HIPPOLYTE PERALTA, Secrétaire..........CHAS. E. LENES, Trésorier..........JOHN BUCKLEY Jr. Grand marshall..........JOHN McCLELLAND.

Délégués au Comité de Paroisse— JOHN H. BURNOS, PASCALIS LABARRE.

Comité de Finances— JOHN YOUENES, JAS BUCKLEY Sr., HENRY DEAN.

Il sera donné avis de la prochaine réunion du Club. 29 juil—3f CHAS. E. LENES, Secrétaire.

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1868.

CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de cette date les fonds déposés par la Banque pour le rachat des billets seront réclamés.

29 juillet—1an—11 15 J. E. MORTIMER, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 21, rue du Camp.

Nouvelle-Orléans, le 29 juillet 1868.

A UNE élection, tenue le 13 du courant par les actionnaires de cette Compagnie, ont été élus Directeurs pour l'année courante:

Thos N. Blake, P. Maloohée, W. Alex. Gordon, J. Adams, A'te Castorie, Henry Tete, Felix A. Dector, C. W. Bradbury, H. Peychaud.

Et à une assemblée des Directeurs, tenue aujourd'hui, H. Peychaud a été unanimement réélu Président, et P. Malochée, Vice-Président.

29 juil—V—PP LOUIS BARNETT Secrétaire.

A. SORRE

53, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans. PARIS: 42, rue Paradis-Poissonnière et 132, Faubourg Saint-Denis. IMPORTATION DIRECTE D'ARTICLES FANTAISIE DE PARIS.

CETTE maison est prête à recevoir tous les ordres que voudront bien lui adresser les personnes qui désireraient recevoir directement par les paquets des articles divers en tous genres. Ces ordres seront exécutés ponctuellement. La maison se réservant un ample commission comprenant toutes les provenances et de livraisons; la facture d'achats faite à Paris par A. SORRE est toujours fournie.

28 juillet—6f—PP E. SORRE.

AVIS.

LE navire français HENRIETTE, capitaine Lobit, venant de Bordeaux, est en déchargement dans le Second District.

Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises à la Levée.

Les marchandises qui ne seront pas retirées après le déchargement seront mises en magasin à leurs frais et risques. [illegible]

29 juil—3 G. CAVAROC, No 5 Passage de la Bourse.

NI le capitaine ni le consignataire du navire français HENRIETTE, ne seront responsables des dettes contractées par son équipage.

29 juil et—1 C. CAVAROC, No 5 Passage de la Bourse.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 27 juillet 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs il a été déclaré un dividende de trois pour cent, qui sera payable à partir du 1er août.

29 juil—jusq'1 août GEO. A. FRERET, Caissier.

LE dépôt du PHÉNOL BOBŒUF, produit qui a obtenu en France le prix Monthyon, comme étant le désinfectant le plus utile à l'humanité, est chez C. Duhamel, opticien, 111 rue du Canal.

Propriétés du Phénol Bobœuf.

[illegible]

$1 50 la Bouteille.

Vend en gros pour les pharmaciens. 29 juillet—1f

A vendre,

UNE magnifique Machine française pour la fabrication de champagne, vins mousseux, eaux minérales gazeuses, de soda, &c. &c.

Le vendeur se charge de procurer une personne expérimentée pour faire fonctionner la dite machine. [illegible]

28 juil—3f J. BILLEISEN.

AGENCE GENERALE DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.

PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marsala, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquino.

Liqueurs assorties, [illegible]

Sardines, Fruits conservés, Huile de Fenouil et Bergamote, Huile d'Espagnol, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage d'Italie, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Câpres.

Les ordres seront reçus pour l'importation directe. E. BARRIÈRE, Seul Agent. 9 juil—3m No 15 Carondelet.

GLACE

20 pour cent meilleur marché.

LA "Compagnie de fabrique de glace de la Louisiane" vendra la glace, à partir d'aujourd'hui, à la fabrique, à raison de 75 cents les 100 livres, de 100 à 2,000 livres; 2,000 livres et au dessus à $12 le tonneau et au dessus à $13 le tonneau de 2,000 livres. Elle livrera promptement en bon état, toute la glace demandée à ces prix et n'exigera de plus que le prix du transport.

Les consommateurs sont priés de laisser leurs ordres à la boite No 131 du bureau de Poste ou au bureau de MM. A. Rocheraux & Co., Nos 16 et 18 de la rue St-Louis.

23 juillet—6 A. C. GODDIN, Président pro. tem.

Découverte!

DÉcouverte d'une source minérale à Hôtel Hosch, Sainte-Louis. Cette délicieuse source, qui a été, si bien appréciée par nos amis de la Nouvelle-Orléans, vient d'ajouter à tous ses avantages, une source d'eau minérale, fraîche et pure, aussi abondante pour toutes les demandes. Elle est près de l'Hôtel. Les eaux contiennent, disent, les ingrédients qui seront analysés avec soin et le résultat sera annoncé au public.

Carbonate de magnésie, Carbonate de chaux, Sulfate de magnésie, Acide carbonique, Sulfate de chaux, Chlorure de magnésie. 23 juil—4

$1000 de récompense.

IL est résolu que, vu l'augmentation des NICKELS faux donnés en paiement de passage dans les chars de la ville, une récompense de $1000 sera payée pour l'arrestation et la condamnation de quiconque imitera ou fera passer sciemment ces pièces de cinq cents. Les conducteurs ont reçu l'ordre de faire arrêter immédiatement toute personne qui mettra des pièces fausses dans la boîte.

G. T. BEAUREGARD, Président de la Cie. du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

F. WINTZ, Président de la Cie. des chemins de fer de la ville de la Nouvelle Orléans.

DAVID C. McCOARD, Président de la Cie. du chemin de fer Crescent City.

W. H. McLELLAN, Président de la Cie. du chemin de fer de la rue St. Charles.

C. A. LABUZAN, Président de la Cie. du chemin de fer des rues Canal et Claiborne.

GEO. CLARK, Président de la Cie. du chemin de fer d'Orléans. 23 juillet—1m.

MAGASIN A VENDRE.

Un magasin en briques, situé rue Tchoupitoulas, près Poydras, excellent quartier de commerce, est à vendre. Ce local conviendrait à un marchand de produits de l'Ouest ou pour une grocerie. Loyer donne un bon intérêt comme placement. S'adresser à

25 juillet—7f—PP O. VALETON, Encanteur, Coin Tchoupitoulas et Natchez.

A louer.

Une jolie résidence située sur la rue Grands-Hommes, en dessous du Couvent des Ursulines et faisant face au chemin de fer de la rue Dauphine. Possession immédiate. S'adresser à

24 juil—3f A. CASTAING, 31 Passage de la Bourse.

A VENDRE,

Une belle et spacieuse propriété, fraîchement réparée et remise à neuf, située rue Dumaine, Nos 367 et 369, entre Johnson et Galvez, consistant en un lot de terre ayant 34 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Dumaine, sur 170 pieds de profondeur sur la ligne parallèle à la rue Galvez, 130 pieds 1 pouce 4 lignes du côté de la rue Johnson, sur une diagonale qui donne une largeur dans le fond de 99 pieds 3 pouces 4 lignes. Les améliorations sur ledit terrain consistent en une maison à étage composée de 8 appartements, fraîchement réparée et remise à neuf, avec galerie en avant, galerie couverte derrière; cuisine haute de 4 chambres, communiquant par une galerie à la maison principale, lieux d'aisance en bas et en haut, le tout couvert en ardoises; grande cour en grande partie briquetée, arbres fruitiers et à fleurs, citernes, puits avec pompe à chaîne, beau poulailler, etc. Une arrière-cour avec écurie pour deux vaches, et magasin à fourrage, couverts en bardeaux; grand jardin garni d'arbres fruitiers en plein rapport, potager, fleurs, etc.

Conditions très libérales.

S'adresser sur les lieux, le matin, jusqu'à 9 heures et le soir depuis 5 heures jusqu'à la nuit. 23 juil—6f

A louer.

Une petite maison, de quatre pièces, située dans la cour, rue des Ursulines No 185 près Tremé. S'adresser rue de l'Esplanade No 94. 3 juillet—f P P

A Louer

UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser à

9 juillet—1m A. CARRIERE & CO., 15 rue Bienville.

UN GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Aura lieu

Dans la salle du Lycée (à l'Hôtel-de-Ville), le LUNDI, 3 AOUT 1868, AU Profit de la Société de Bienfaisance de l'Union, Et pour le soutien des Veuves et des Orphelins de la guerre.

CE Concert sera, sous la direction de Mons. DUBOS, qui sera secondé par M. HERMAN BRAUN, célèbre violoncelliste, et plusieurs amateurs distingués.

Prix du billet, $1.—Le Concert commencera à 8 heures.

Mme A. Murphy, présidente; Mme Veuve Favre d'Aunoy, trésorière; Mme R. Kerr, vice-présidente; Mme Johnson, secrétaire. 18 juillet—8

G. DUPLANTIER, AVOCAT, No. 84 rue Royale, 26 juil—1m NOUVELLE ORLEANS.

Extrait de Caldwell.

UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Aucun lavage de tête n'est nécessaire.

A vendre par O. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 de la rue du Magasin. Dr JAMES SYME Droguiste en gros et en détail, No 189 de la rue du Canal.

Et au dépôt de FELIX SARON No 14 de la rue Baronne, près Canal. Dr J. HASTINGS, Droguiste, coin Chemin, Félicité et Magasins.

Nlle-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL.

Ayant employé cette huile et, dans mes expériences, l'ayant appliquée moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé

Signé FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium." O. H. CALDWELL, Propriétaire de la patente.

Hôtel des Etrangers No 129 de la rue de Chartres. 22 juil—3 f p s

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient traiter avec M. FABRE sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres. 19 juillet—

COMPAGNIE DE GAZ PUROLINE PORTATIF.

LES Propriétaires des patentes, des appareils et des fluides se sont décidés à organiser une Compagnie pour la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

Ils se proposent d'appeler un versement de quinze pour cent du capital et prendront eux-mêmes une grande partie des actions.

On peut venir voir les lumières de ce gaz, tous les jours, au bureau de M. Chas. T. Nash, encanteur, rue St Charles, de midi à trois heures.

Des listes de souscription sont ouvertes au bureau de M. Chas. T. Nash, au bureau de MM. Henry J. Leovy et G. W. Christy, au No 50 de la rue du Camp. 19 juil

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

CE chemin, qui a été allongé est ouvert à partir de Dimanche, 19 du courant.

Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour..........25 cents
Enfants au-dessous de 12 ans..........10

L'extrémité du chemin en ville est fixée à la tête de la rue Lafayette où les voitures ont débarqué les passagers. [illegible]

Le convoi à vapeur part de la nouvelle gare. Le convoi à vapeur part du Lac.

[illegible]

Le convoi de 9 heures du soir, venant du Lac attendra pour que la gare des voyageurs, rue des Champs Elysées.

[illegible]

Miracles de Bon Marché.

SHAKESPEARE, complet..........50 cents
BURNS, do..........50 cents
BYRON do..........50 cents
ESSAYS OF ELIA..........50 cents
Chaque volume des WAVERLY NO..........25 cents
DICKENS, complet, par volume..........25 cents

JAMES A. GRESHAM, LIBRAIRE ET MARCHAND DE FOURNITURES DE BUREAUX, No 92 de la rue du Camp.

Appelle l'attention du public de la Nouvelle-Orléans sur ces éditions extraordinairement bon marché des principaux auteurs, publiées en Angleterre. Le papier en est bon, le caractère clair et elles sont illustrées.

Il reçoit aussi régulièrement tous les CHEAP AND FREE TRADE EDITIONS des poètes et des romanciers anglais. [illegible]

14 juillet—1m JAS. A. GRESHAM, Lock Box 447, Nlle-Orléans, Lou.

Dissolution de Société.

LA Société qui a existé, jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous la raison STAUFFER KENT & CO, est dissoute du consentement mutuel. [illegible]

ISAAC H. STAUFFER, WILLIAM A. KENT, CHARLES MACREADY, Associés survivants.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison STAUFFER, KENT & CO pour continuer dans cette ville le commerce de quincaillerie, et le commerce que faisait l'ancienne maison SLARK, STAUFFER & CO.

ISAAC C. STAUFFER, WILLIAM A. KENT, CHARLES MACREADY, BENJ. F. ESHLEMAN.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Avis! Avis!

MAISON CAZAUX & VERGNOLE, No. 73, Vieille-Levée.

CETTE maison si avantageusement connue tant pour la supériorité de leurs marchandises, que pour le bon marché, préviennent leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'on trouvera chez eux un assortiment complet de liqueurs, cordiale, telle que, anisette, curaçao, marasquin, raspail, parfait amour, noyau, chartreuse, vanille, cacao, [illegible]

Découverte!

[illegible]

LES Soussignés, commissaires de la Banque de la Louisiane, dûment nommés et ayant qualité, préviennent le public, conformément à la 17e section de l'acte de 1842 No. 98, approuvé le 14 mars 1842, qu'ils sont de leur devoir d'enregistrer tous les billets, à mesure payés, de la banque, de les timbrer du mot "enregistré", d'en tenir un compte exact, d'en spécifier les dates, les lettres et les valeurs.

Ils préviennent en outre le public qu'ils seront prêts, à partir du 20 juillet 1868, à se conformer à la loi et au rapport, au local de ladite banque à l'angle des rues Royale et Conti, et qu'ils reprendront le travail lorsque tous les porteurs de billets de la banque à les présenter au matin à 3 heures de l'après midi.

Les porteurs de billets sont priés de remettre aux commissaires, en présentant les billets, une liste indiquant la lettre, le numéro, la date et la valeur de chaque billet.

F. H. MORGAN, C. E. WILLOZ, J. F. IRVINE. Commissaires.

18 juillet—1m

DENTISTES.

Dr. O. BLANCKE

416 & 418..Rue St-Charles...4A...& 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sont beaucoup plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

26 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE 186......RUE DU CANAL......186 entre Bourgogne et Rampart, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—PP

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3ème maison après la rue de Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—PP le M

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE MERZ, Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des châssis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 15 juil—1an

INSTITUTIONS INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON, No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 2 aout—1an

COLLEGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON, Rue du Canal, 1868.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classes du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons; classes du soir, de 6 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement. L'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles. 1 aout—1an

CHANGEMENT DE LOCAL. ELKIN & CO. ONT TRANSPORTÉ LEUR ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES, Au No 168 de la rue du Canal, (EN FACE DU CHRIST CHURCH.)

Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Etoffes à Rideaux, &c. 18 juil—1m PP

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & Co., Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; tapis de Bruxelles, [illegible]

NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.

STORES—Couvertures de tables et de pianos. DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre. RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c. COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c. CORNICHES, Bandes, Flèches, &c.

Compagnie du Chemin de fer des rues Canal et Claiborne. Nouvelle route allant au Lac.

A partir de dimanche, 19 juillet 1868, les convois de vapeur (allant au Lac et revenant du Lac) se relieront, à la rue Claiborne, avec les chars à cheval de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES RUES CANAL ET CLAIBORNE, allant, par de grandes avenues, au coin des rues CANAL et REMPARTS. On abrège le trajet de 15 à 20 minutes en se rendant, par cette voie, à la rue du Canal.

On va de la rue des Champs Elysées à la rue des Remparts en 25 minutes, de la rue Claiborne au Lac, en 12 ou 15 minutes.

18 juil RICHD J. EVANS, surintendant.

Banque des Marchands.

Nlle-Orléans, 27 juillet 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu: que les actionnaires sont priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 22 août prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, afin d'y voter

1o.—Sur la question de savoir s'il convient de réduire encore le capital de la banque;

2o.—Sur la question de savoir s'il convient de réduire le nombre des actions afin de les convertir en actions de $100.

3o. Sur la question de savoir s'il convient d'augmenter le nombre des directeurs dans le but de porter le capital de la banque à cinq cent mille ($500,000) piastres qui seront représentées par cinq mille (5,000) actions de $100. THOMAS J. DIX, Caissier.

19 juillet—30f.1tj

Banque Crescent City.

Nlle-Orléans, 2 juillet 1868.

LE 1er du courant, à une réunion de la Direction, ils ont déclaré un dividende de trois pour cent, libre de taxe, —dix douze qui sera payé aux actionnaires à partir du 6 courant. CHAS. FAURIE Jr., Caissier. 3 juil—1m

Chemin de Fer d'Orléans.

Bureau, No 15, rue Dauphine.

CONFORMÉMENT à l'article 3 de la Charte de la Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, JEUDI, 30 juillet à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération un amendement à la Charte. Par ordre de la Direction, JULES DENIT, Secrétaire. 21 juin—au 30 juil

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital..........$500,000 avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 46 rue du Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

R. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice Président; E. N. GANUCHEAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un placement [illegible] payables en comptant à la fin de chaque année. 19 juillet—1an

$10,000 de Récompense

VOLÉ, AUJOURD'HUI A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait par la Compagnie d'Express du Sud adressé à M. MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets Légal Tender de mille (1,000) piastres, au timbre comme suit:

2,775*	8,059	13,993*	23,723*	38,330*
3,119*	8,591	11,235*	25,950*	38,747*
3,515	8,993	13,211	28,883*	39,307*
3,907*	10,014*	16,543	28,415*	39,342*
4,047	10,203	16,731*	28,487*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,403	16,953*	31,153*	40,831*
5,362*	12,019*	19,131	31,659*	41,951*
6,727*	12,147*	19,195	34,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,155*	37,839*	45,554

Le tout daté du 10 mars 1863 lettre C. Les billets marqués d'un astérisque sont des billets nouvelle série. La susdite récompense sera payée à quiconque fera retrouver l'argent.

*Billets de nouvelles séries.

Nlle Orléans, 26 mars 1868. CH. JUMONVILLE, caissier

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ existant sous la raison de LAMBERT & COMMAGÈRE, est dissoute ce jour par limitation et le retrait de Charles F. Lambert. [illegible]

THEO. COMMAGÈRE, F. A. LAMBERT.

Nlle-Orléans, le 2e juin 1868.

SOCIÉTÉ.

LES SOUSSIGNÉS, successeurs de F. LAMBERT, ont formé une Société sous la raison LAMBERT COMMAGÈRE & LAMBERT, pour continuer le même [illegible]

THEO COMMAGÈRE, F. A. LAMBERT.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Navets garantis, de Buist.

NAVETS HOLLANDAIS plats, hâtifs, NAVETS A TÊTE POURPRE, NAVETS RUTA BAGA, jaunes.

A vendre à bas prix, au Magasin de Graines de RICHARD FROTSCHER, 18 juillet—1m No 12 rue Dumaine.

Avis.

LA société existant entre les soussignés sous la raison de J. LEVOIS & CO est dissoute d'un commun accord à partir de ce jour.

M. J. Levois est chargé seul de la liquidation des affaires de la dite maison et continuera le commerce sous son propre nom.

Toutes les procurations données antérieurement à cette date, au nom de J. Levois, ou au nom de J. Levois & Co, sont révoquées.

J. LEVOIS, F. MATHON. 12juil—1m

R. CONDON, Entrepreneur de Pompes Funèbres. No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 392, rue de Chartres, coin Champs-Elysées,

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques, CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'embaumement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 6 juillet—1m

D. LOPEZ.

Encoignure Chartres et Conti.

Fabrique de chocolats, candies, bonbons, de Soda et gâteaux, café grillé et moulu.

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a repris la direction de son ancien établissement et qu'il le tiendra comme par le passé.

Il appelle spécialement l'attention des marchands et grocers sur la vente de chocolat. Stick candy et café moulu en gros et en détail. 11 juil.—1m.

Chaux de l'Alabama à vendre.

JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que j'offre au plus bas prix du marché, en lots au gré des acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles que j'ai trouvées ici et on ne saurait en trouver d'aussi bonne pour les corniches, le fini et la fabrication du sucre.

SAMUEL JAMISON, 7 juil—3m Rue Carondelet No 63.

Julius Loeffler, (successeur de CHAS. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'installations de Gaz, Tuyaux, Rispositions, etc., No. 125, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 21 mai—3m Nouvelle-Orléans.

TOURISTES.

VOUS qui passez l'été dans les Villes de Bains—vous qui souffrez de la Dyspepsie—vous tous enfin qui aimez un changement de diète—Et vous, enfants, venez au No 20 de la rue Baronne, ou au No 192 de la rue du Camp, acheter vos BISCUITS, vos CRACKERS, CRACKNELLS, SPICE NUTS, etc. Tout cela s'achète à la livre ou en barils de la fabrique de toutes dimensions. Manufacture à la boulangerie "London Biscuit Bakery," No 20 rue Baronne, Nouvelle-Orléans. Branche du Dépôt No 192 rue du Camp.

Un escompte libéral sera fait aux acheteurs en gros. 18 juillet—1m JOHN WESTRUP & Co Propriétaires.

MALADIES DES YEUX.

LE DR HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr Sichel à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 4 heures au No 140, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—1an—til

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz et qui depuis trente ans, construit, dirige et améliore des machines à riz, nous sommes à faire vendre des moulins à riz à vapeur, toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les données &c. nécessaires.

On peut voir à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO, Au coin des rues Delord et Foucher.

FONDERIE DE LEEDS [ETABLIE EN 1825,] Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dresser, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouilloires à fourneaux, des Grils, à cadenater toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS & Co.

L. CRESSON, PEINTRE, 103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tentures et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets, gravures, tableaux, &c, &c.

Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, nov—1an

AGENCE GENERALE

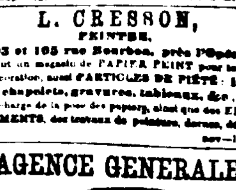

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils; Do Alphonse Cabanac, Champagne Chs Heidsieck, Porto de E. Onset.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

Mév—1an AUG. COUTURIE & Co. 27, Vieille Levée.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky POUR LE 29 JUILLET—CLASSE 405.

Plan de Police.

57	76	26	17	21	14	23	46	56	16	74	45	18	22

Les commandes seront renseignements et paie [illegible]

C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie. Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS.—[illegible]

Loterie de l'Etat de la Georgie, Au profit de l'Asile des orphelins du comté.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 29 JUILLET.

77	76	25	52	38	26	50	32	17	54	48	18	—	—

Les tirages quotidiens de la "Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages de cette loterie ne le trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots des lots gagnants.

12 mai—1m DAVE C. JOHNSTON, Agent.

Arrêtez-vous au Half Way House.

LE HALF WAY HOUSE, situé à l'extrémité du Chemin de fer de la rue du Canal à été rouvert. Le jardin, qui est le plus beau de l'Etat, est ouvert à toute heure pour les promeneurs. On trouvera à la buvette les meilleurs vins et du Lager Beer de première qualité. Le jardin offre la promenade la plus agréable aux familles des environs de la ville. 1 juil—1m

HOTELS RESTAURANTS &c.

CUISINE FRANÇAISE.

Pension privée.

CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec courant d'air.—Prix des chambres sans nourriture, de $17 à $25 par mois, et de $3 à $7 par semaine. Prix de la nourriture de $25 à $30 par mois, de $5 à $7 par semaine, et 50 cts. à $1 25 par jour. (Vin de 25 cts. à 50 cts.) Prix de la pension avec logement de $35 à $40 par mois. On blanchit à $1 la douzaine de pièces. Glace à tous les repas. On peut aussi manger au plat, de 15 cts à 25 cts. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse, No 22. 25 juil—1m Mme J. S. LASSERNNES.

RESTAURANT ST-LOUIS,

75..........RUE ST-LOUIS..........77

Le propriétaire de cet établissement a l'honneur d'annoncer au public de la Nlle-Orléans et à messieurs les habitants de la campagne, qu'il n'a rien négligé pour mériter leur patronage. Bon choix et grande variété dans les mets, cave de premier ordre, service attentif et prompt, prix modérés—voilà ce qu'il offre à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Messieurs les habitants trouveront toujours, comme par le passé, des chambres confortables.

Repas sur commande—Pension à la semaine ou au mois. 26 juillet—1m J. FOSTER

Pension Française TENUE PAR URBAIN RAMBAUT, A BILOXI.

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. [illegible]

HOTEL CRESCENT, A LA BAIE ST-LOUIS.

CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en sera fixée le 20 juin.

Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles. TOULMÉ & SAUCIER, 7 juin—2m Propriétaires.

Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les visiteurs sont assurés d'y être bien soignés. [illegible]

—PRIX—

[illegible]

17 mai—1m E. MARGOT, Propriétaire.

MOULIN EAGLE A COTON.

[illegible]

W. L. CUSHING, seul Agent, Rue St-Charles No 61.

Presses à Coton à vis, de Newell.

LA Presse à Coton à vis, de Newell, faite par Nedham & Co. est supérieure à toutes celles qui s'emploient. Elle est faite de fer entier et garantie pour vingt ans. C'est de toutes les presses de ce genre la meilleure qui ait été faite. On en vend plus de 200 par an. Le prix est à la portée de tout planteur.

WM. L. CUSHING, seul Agent, Rue St-Charles No 61, entre Union. 5 juil—1m

Presses à Coton, d'Ingersoll.

C'EST la seule presse à bras connue qui puisse produire une balle de coton. C'est la seule qui ait pu faire des balles de 500 livres. Il se fait par la force motrice d'un homme à quatre hommes. [illegible]

W. L. CUSHING, seul Agent, Rue St-Charles No 61.

WASHINGTON EXCHANGE, RUE St-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal, D. M. STELLA, Propriétaire. 1 fév—1an

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies chroniques, telles que: maladies des artères (Fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, [illegible] Adresse, rue d'Orléans, No 76 14 janv—1 an

JACOB OTT Entrepreneur, REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE, Pose et répare les Cuves.

Les ordres laissés au No 35 Carrée Trotti, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 12 nov—1an

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES et DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Gleet, [illegible] etc. etc.

E. GAUDOS, Pharmacien de l'Université de Paris, Coin Conti et Bourbon.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIC DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: rue du Camp, No 19.

Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1868.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie le second état annuel de ses affaires.

Montant des primes de l'année expirée le 30 juillet 1868, savoir:

Primes d'incendie..........$ [illegible]
Primes de mer..........[illegible]
Primes de rivière..........[illegible]

Pertes payées dans la même période

Sur risques d'incendie..........[illegible]
Sur risques de mer..........[illegible]
Sur risques de rivières..........[illegible]

Primes rendues, retournées..........[illegible]
Réduction (rebate)..........[illegible]
Taxes et Revenu Intérieur..........[illegible]
Réassurances..........[illegible]
Dépenses, loyer, etc., incluses en avoirs..........[illegible]

ACTIF

Billets par actions..........[illegible]
Prêts sur hypothèques..........[illegible]
Prêts sur garanties..........[illegible]
Effets à recevoir, courte échéance..........[illegible]
Actions du Valette Dry Dock..........[illegible]
Actions de la Compagnie Gallego..........[illegible]
Actions d'assurances..........[illegible]
Primes en voie de perception..........[illegible]
Effets à recevoir, payables sur demande..........[illegible]
Meubles de bureau..........[illegible]
En caisse..........[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite des livres de la Compagnie.

H. P. JANVIER, Secrétaire. E. RIGNEY, Président.

Assermentés et signé par devant moi, ce 11 juillet A. D. 1868.

A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans

Les directeurs ont déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées.

H. P. JANVIER, Secrétaire. E. RIGNEY, Président.

—Directeurs:—

E. Rigney, G. W. Munson, William Von Phul, H. P. Janvier, T. Prudhomme, B. I. Mann, J. P. Eggleston, Wm. Agar, C. E. Slaybock, Alexander Marks, H. H. Stanley, T. M. Simmons, Jos Byrnes, S. J. West, C. M. Soria, E. Newman, A. D. Grieff, Jno. M. Reep, Thos. Simms.

20 juillet—1m—til